



## Table régionale sur les lacs des Laurentides Compte-rendu de la première rencontre

Tenue le 23 janvier 2004  
de 10h00 à 16h00  
à la Vieille gare de Saint-Jérôme  
100, Place de la Gare

### Étaient présents :

M. Benoît Bertrand, Regroupements des lacs de St-Adolphe, le Rappel	Mme Agnès Grondin, CRE Laurentides
M. Vincent Dumouchel, Regroupements des lacs de Saint-Rémi-d'Amherst, la FALMA	M. Marcel Laurence, Municipalité d'Amherst
M. Jean-Pierre Forest, REGAL	Mme Déborah Bélanger, Ville Rivière-Rouge
M. Michel Champagne, Regroupements des lacs de Mont-Tremblant, Environnement Tremblant	M. Jean Labelle, MRC Antoine-Labelle
M. Jean Loisier, Regroupements des lacs de Saint-Faustin-Lac Carré, le RAL	M. Richard Morin, MRC Laurentides
Mme Berthe Bélanger, Regroupements des lacs de Val-des-Lacs, le CCEPL Val-des-Lacs	M. Normand Champoux, Municipalité de Wentworth
Mme Anne Léger, Lac Caché et futur regroupement des lacs à Antoine-Labelle,	M. André Boisvert, MRC Pays-d'en-Haut
M. Claude Guay, Lac Nominique	M. Gilles Beaugard, MRC Rivière-du-Nord
M. Jacques Ruelland, CRE Laurentides	M. Richard Carignan, Station de recherche Saint-Hippolyte
	M. Vincent Clément, Biofilia
	M. Serge Assel, MENV
	M. Marc Simoneau, MENV
	M. Paul Meunier, MENV
	M. Guy D'Astout, MTQ
	Mme Louise Nadon, FAPAQ

---

### **Proposition d'ordre du jour**

1. Mot de bienvenue, déroulement de la journée et présentation de chacun des intervenants
  2. Rappel des modalités de fonctionnement de la Table et validation des priorités retenues lors du Forum
  3. Mise en commun des connaissances : présentations de projets d'acquisition de connaissances et de responsabilisation du milieu
  4. Synthèse de l'exercice et suites à donner
  5. Propositions de mode et/ou de stratégie de gestion collective et durable des plans d'eau des Laurentides
  6. Bilan de la journée et rencontre du 26 mars 04
-

## 1. Mot de bienvenue, déroulement de la journée et présentation de chacun des intervenants

M. Jacques Ruelland souhaite la bienvenue aux membres de la Table. Il rappelle le contexte de ce projet pilote et explique le déroulement de la journée. Un tour de table permet de présenter chacun des intervenants.

## 2. Rappel des modalités de fonctionnement de la Table et validation des priorités retenues lors du Forum

*Modalités de fonctionnement de la Table :*

Mme Grondin rappelle les modalités de fonctionnement de la Table.

### **Mission**

La Table régionale sur les lacs des Laurentides est une tribune privilégiée et dynamique entre les acteurs du milieu et les différents paliers de gouvernement pour vouer une attention particulière aux problématiques retenues lors du Forum sur les lacs. Le CRE Laurentides coordonne les activités de cette Table et joue un rôle aviseur auprès des différents acteurs concernés.

### **Mandat**

Réunir autour d'une même table un groupe de 20 représentants issus des secteurs communautaire, municipal, experts/praticiens et gouvernemental pour :

1. Mettre en commun les connaissances et les expériences de protection et de gestion des lacs
2. Utiliser et transmettre cette information dans le milieu
3. Faire une rétroaction, auprès du ministère de l'Environnement en particulier, des expériences, des réussites et des échecs tant pour le bénéfice des scientifiques que des gestionnaires et des usagers.

### **Objectifs de la Table**

1. Identifier les causes et les sources de la dégradation des écosystèmes lacustres
2. Identifier les impacts des diverses activités anthropiques sur le milieu aquatique
3. Suggérer des modes d'intervention pour corriger les situations précaires

### **Fonctionnement**

Deux réunions par année sont prévues pour atteindre les objectifs visés. Les convocations devront se faire au moins 3 semaines à l'avance et devront inclure l'ordre du jour ainsi que la documentation pertinente à la réunion. Les réunions auront lieu les jours ouvrables, préférablement à la fin de la semaine. La présidence et le secrétariat seront assumés par les membres de la Table. L'information devra être diffusée auprès des réseaux sectoriels présents à Table et transmise aux responsables du ministère de l'Environnement.

Il est proposé par M. Laurence, appuyé par M. Bertrand et convenu unanimement :

*Que la Table régionale sur les lacs des Laurentides adopte les modalités de fonctionnement proposées par le CRE Laurentides.*

**TCLL-001-23-01-04**

Sur la question de la représentativité, il est proposé par M. Jean Loisier, appuyé par M. Vincent Dumouchel et convenu unanimement:

*Qu'un effort particulier soit fait dans le secteur municipal afin que le représentant de chaque MRC soit un élu municipal. Ce dernier peut être accompagné d'une personne-ressource professionnelle.*

**TCLL-002-23-01-04**

*Priorités retenues lors du Forum :*

Mme Grondin résume les priorités retenues lors du Forum sur les lacs des Laurentides le 26 avril 2003, soit :

*1. Acquisition de connaissance :*

Comment suivre l'évolution de l'état de santé des lacs des Laurentides? Qui sont les personnes ressources et comment acquérir la connaissance.

*2. Responsabilisation du milieu*

Mobiliser, sensibiliser, informer et éduquer les usagers à l'importance de protéger les écosystèmes lacustres. Des thématiques sont proposées en ce sens :

- Encadrer le développement autour des plans d'eau
- Protéger et restaurer les rives
- Entretien des installations septiques
- Éviter l'épandage d'engrais et de pesticides
- Gérer les conflits d'usages notamment les loisirs motorisés

*3. Partenariat*

La protection et la gestion des lacs sont une responsabilité collective. Comment impliquer les différents secteurs, en particulier le milieu municipal? Quel est le rôle de chacun?

*Discussion :*

Au niveau de la connaissance, nombreuses questions sont soulevées. Un défi important est d'aiguillonner la connaissance scientifique vers la gestion des problèmes régionaux et locaux. Plusieurs participants constatent une lacune au niveau de la diffusion de la connaissance. Par exemple, M. Loisier explique que chaque bassin du RAL est analysé. Mais il se questionne sur la façon d'interpréter et de gérer ces données afin de développer des outils d'aide à la décision en particulier pour les élus. M. Laurence cherche à savoir comment

former les bénévoles pour assurer un suivi de la santé des plans d'eau? La Table régionale peut-elle jouer un rôle à ce niveau?

M. Simoneau informe les membres de l'existence d'un réseau de surveillance volontaire des lacs. À l'heure actuelle, 26 lacs québécois en font partie. La Direction du suivi de l'état de l'environnement espère pouvoir élargir ce service à un plus grand nombre de lacs. Mme Nadon signale que la FAPAQ possède des études faisant l'objet de diagnostics de lacs dans la région.

M. Carignan estime que la problématique des lacs peut se résumer en trois volets : 1-l'acquisition de la connaissance; 2-la diffusion de la connaissance; 3-la mise en œuvre de la connaissance. Il souligne que l'enjeu majeur pour le milieu se situe au niveau de la mise en œuvre. Comment encadrer le développement?

Au cœur des discussions, la notion de capacité de support (ou capacité de charge) du milieu ressort comme étant un enjeu stratégique qui doit servir d'assise dans les prises de décisions. M. Meunier précise que cette notion sera effectivement introduite dans la loi sur la qualité de l'environnement.

Sur la question du partenariat, M. Beauregard soulève l'importance de préciser le rôle de chacun des secteurs. Par exemple, le ministère de l'Environnement et Environnement Canada, quel est le rôle et la responsabilité de chacun? Les pouvoirs existent-ils en région pour gérer adéquatement le milieu ? Faut-il l'intervention du fédéral et/ou du provincial?

### **3. Mise en commun des connaissances**

Le mandat de la Table étant de partager les connaissances et les expériences, plusieurs représentants présentent donc brièvement leurs activités.

M. Forest du REGAL présente trois projets en cours de regroupement soit, a-un concours de dessin pour sensibiliser les enfants à leur lac; b-un mini-tournoi de pêche; c-le projet annuel de renaturation des rives.

M. Champagne présente le mandat du Comité des lacs et des cours d'eau d'Environnement Tremblant. Ils ont élaboré une liste de critères d'évaluation de la santé des plans d'eau. Il souligne l'importance d'harmoniser les différentes méthodes dans le milieu. Il demande aux experts de la Table s'il est possible de valider une liste standardisée.

M. Dumouchel de la FALMA et M. Laurence, conseiller d'Amherst, déposent un document expliquant les différentes actions posées à ce jour. Ils soulignent l'efficacité du partenariat entre le regroupement et la municipalité.

M. Bertrand présente le RAPPEL comme un tout nouveau regroupement. L'organisation de la journée Écol'Eau à Saint-Adolphe d'Howard s'est avéré un grand succès en matière de sensibilisation. Les efforts futurs seront tournés vers des projets de sensibilisation à la renaturalisation des rives.

M. Loisier présente brièvement le RAL de St-Faustin-Lac Carré. Il explique qu'ils sont rendus à l'étape de chercher comment gérer le développement dans leurs bassins versants; quels messages doivent-ils passer aux élus?

M. Vincent Clément présente les activités de Biofilia et les différentes approches de protection, de restauration et de gestion du développement urbain qu'il applique dans diverses municipalités des Laurentides. Dans sa démarche, une attention particulière est accordée aux Zones Écologiques Sensibles (ZES) qui sont, en partie, l'ensemble du réseau hydrographique. Cette démarche permet de réaliser un cadre de référence pour la gestion du territoire, qui intègre à la base les contraintes écologiques du milieu. M. Clément dépose un CD de sa présentation au CRE.

M. Carignan présente les résultats de ses différentes recherches sur l'état des lacs dans la région de Saint-Hippolyte et Prévost. Cette étude a été financée par la municipalité de Saint-Hippolyte et M. Carignan a reçu la permission d'utiliser et de diffuser les informations et les résultats. Ses derniers sont déposés sous forme de CD par M Gilles Beauregard, conseiller de la municipalité, et tous peuvent en faire des copies. L'étude de M. Carignan voue donc une attention particulière aux indicateurs qui permettent de qualifier le milieu aquatique, notamment le phosphore. Il compare des budgets de phosphore en montrant par exemple que les habitations et les milieux humides sont des sources significatives de phosphore dans les lacs. La teneur limite dans la colonne d'eau à ne pas dépasser de 10 µg/litre de phosphore au-delà de laquelle une fertilité excessive des eaux peut devenir problématique, semble à son avis, un chiffre assez arbitraire qui ne tient pas compte des diverses perceptions sociales qui définissent la condition de santé d'un lac. Enfin, il propose plusieurs recommandations dont certaines incitant les municipalités à poursuivre ou favoriser les initiatives urbanistiques d'aménagement et de lotissement qui minimisent les apports en phosphore sur l'ensemble du territoire. Cinq conseils sont prodigués par M. Carignan : 1-appliquer le principe de précaution en matière d'aménagement du territoire; 2-favoriser la renaturalisation des rives; 3-réglementer ou interdire l'usage de fertilisants près des plans d'eau; 4-combattre l'érosion des berges et des fossés; 5-Établir et tenir à jour un carnet de bord des lacs. Plusieurs membres de la Table aimeraient une copie de sa présentation.

#### 4. Synthèse de l'exercice et suites à donner

Il a été convenu que la discussion sur les propositions en après-midi s'articulerait autour des 3 points abordés antérieurement par M. Carignan, soit :

- ❑ l'acquisition de la connaissance;
- ❑ la diffusion de la connaissance;
- ❑ la mise en œuvre de la connaissance.

#### 5. Synthèse des discussions et propositions ou modes de gestion collective des plans d'eau :

##### Acquisition de la connaissance :

But	Stratégie	Objectifs	Moyens
Travailler sur les acquis en arrimant les différentes connaissances entre les intervenants de la Table	S'inspirant des documents du M. Carignan et du MENV, élaborer un carnet de bord standard pour les gestionnaires-intervenants afin qu'ils puissent suivre l'état de santé de leur plan d'eau et s'intégrer au réseau de surveillance volontaire des lacs	<p>a-Disposer, pour la prochaine rencontre du 26 mars d'un protocole simple qui standardise le choix des indicateurs à analyser pour connaître l'état de santé de lacs</p> <p>b-Rendre disponible à court et moyen terme, les informations acquises sur les profils des lacs (caractéristiques de chacun des lacs)</p> <p>c-Identifier à moyen terme des cibles, des objectifs pour définir socialement l'état de santé des lacs.</p>	<p>a-Valider auprès des personnes-ressources de la Table le document élaboré par Environnement Tremblant</p> <p>b-Avoir accès aux cartes bathymétriques; aux données du projet de caractérisation MRC-MENV; aux résultats des études de M. Carignan</p> <p>c-Développer des outils pour déterminer les choix sociaux adaptés aux échelles locale, municipale, régionale, provinciale.</p>

##### Diffusion de la connaissance :

But	Stratégie	Objectifs	Moyens
Assurer une pérennité au niveau des échanges et de la mise en commun	De s'assurer d'avoir les ressources techniques et	Développer une plateforme ou un projet durable ciblant des activités pour permettre	Solliciter auprès des instances gouvernementales un soutien pour structurer les

des connaissances entre les rencontres de la Table	financières nécessaires pour l'atteinte des objectifs de la Table	aux acteurs d'élaborer un plan d'action commun  Identifier le moyen de communication le plus accessible et versatile avec les membres de la Table	moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs de la Table  Évaluer les outils de communications tels la création d'un journal, d'un site WEB
--	---	---	--

*Mise en œuvre de la connaissance :*

But	Stratégie	Objectifs	Moyens
Favoriser une gestion collective et intégrée des plans d'eau	Élaborer une stratégie d'intervention pour s'assurer de la participation active du milieu municipal  Élaborer une stratégie pour que les intervenants régionaux soient épaulés dans les domaines de responsabilité provinciale : caractérisation des plans d'eau; redevances pour les bassins versants	Outils les associations afin qu'elles puissent convaincre leurs élus de l'importance de prioriser dans leur budget les ressources nécessaires à une saine gestion des lacs	Développer un argumentaire pour le Ministre de l'Environnement

**Bilan de la rencontre**

On convient des points suivants :

- Le mandat de la Table régionale sur les lacs consiste à réunir autour d'une même table un groupe de représentants issus des milieux communautaire, municipal, chercheurs-praticiens et gouvernemental pour mettre en commun les connaissances et les expériences de protection et de gestion des lacs. Ce projet pilote québécois est une approche multisectorielle unique et pertinente pour identifier les problématiques relatives aux milieux lacustres et suggérer des modes d'intervention pour corriger les situations. Cependant, on constate une déficience au niveau des moyens disponibles actuellement pour

atteindre les objectifs de la Table. En effet, les ressources techniques et financières ne sont pas suffisantes pour d'une part, traiter de façon efficiente les enjeux reconnus dans la région sur la gestion des lacs, et d'autre part, valider la démarche privilégiée de la Table. Il faut donc élaborer un plan d'action qui permet d'élargir les activités de la Table;

- Qu'un protocole validé par les experts décrivant les standards d'évaluation de l'état de santé des lacs soit déposé à la prochaine rencontre par le CRE;
- Qu'une évaluation des outils de communications soit présentée aux membres de la Table pour mettre en commun les informations (journal, site internet...);
- Qu'à la prochaine réunion la question de l'importance de la contribution active du milieu municipal à la gestion intégrée des lacs soit traitée.

#### **Prochaine rencontre et levée de la réunion**

Mme Bélanger, la mairesse de Rivière-Rouge, propose de tenir la prochaine rencontre dans sa municipalité. Mme Grondin informera les membres de la Table lorsque tout sera organisé. La rencontre se termine vers 16h30.